



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT
ET DE LA PRÉVENTION
DES RISQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EUCC - Atelier en Camargue

4 octobre 2024

Actualités de la politique du trait de côte





Isabelle HILDWEIN

Coordinatrice de la gestion du trait de côte
à la sous-direction protection et restauration
des écosystèmes littoraux et marins
(DGALN/DEB/ELM)

[isabelle.hildwein@developpement-
durable.gouv.fr](mailto:isabelle.hildwein@developpement-durable.gouv.fr)

Sommaire

1. Le nouveau décret-liste des communes
2. 2024 : les actions du ministère en faveur des solutions fondées sur la nature (SfN) en zones littorales
3. La Stratégie nationale de gestion du trait de côte (SNGITC) et la Feuille de route des opérateurs



1 - Le nouveau décret-liste des communes

Qui figure dans
cette liste ?

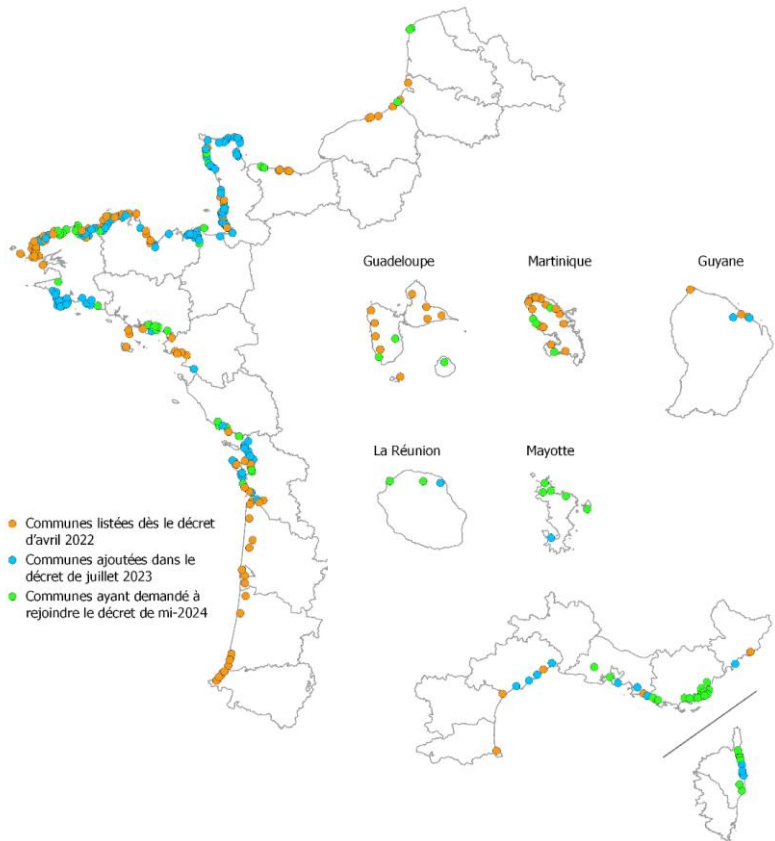
Les communes littorales volontaires exposées
au phénomène de recul du trait de côte

➤ **Liste prise par décret** (art.239 loi Climat et Résilience)

La liste évolue en fonction des demandes des communes

2022	2023	2024
Décret du 29 avril 2022 126 communes	Décret du 31 juillet 2023 242 communes	Nouveau décret du 10 juin 2024 317 communes (+ 76 nouvelles)

1 - Le nouveau décret-liste des communes



► Juin 2024 : un total de **317 communes**

Quelle implication ?

La commune s'engage à réaliser une **carte locale d'exposition au recul du trait de côte** à horizon 30 et 100 ans qui sera transposée dans son document d'urbanisme.

2 - Les solutions fondées sur la nature - SfN

2024 : les actions du ministère en faveur des SfN

- Les SfN en vidéo
- Les appels à projets 2019-2023 et 2024-2029
- Le séminaire national du 29 mai 2024 et ses livrables

Les solutions fondées sur la nature en vidéo

- **Des solutions fondées sur la nature pour adapter les littoraux aux effets du changement climatique**
(Vidéo Ministère de la transition écologique 10/09/24 – 3'30)

<https://www.dailymotion.com/video/k34ekqvK3ZQ7vKAOmdU>

- **Entretiens** avec des experts de l'UICN France, du Conservatoire du littoral, de La Rochelle Université, du BRGM et du ministère
 - **Des SfN, pourquoi et comment ?**
 - **Comment être accompagné dans son projet ?**
(2 vidéos Ministère de la transition écologique - 10/09/24 – 7' et 6')



Les littoraux français abritent une diversité paysagère et écologique remarquable.

Des solutions fondées sur la nature pour adapter les littoraux aux effets du changement climatique

Les appels à projets SfN lancés par le ministère

AAP 2019-2023

Des solutions fondées
sur la nature pour des
territoires littoraux
résilients



AAP 2024-2029

Des solutions fondées
sur la nature pour
adapter les territoires
côtiers à l'érosion



Ecosystèmes mobilisés



DUNES



ZONES
HUMIDES



HAUTS DE PLAGE
(SABLE, GALETS)



FORÊTS
LITTORALES



MANGROVES



PRAIRIES, LANDES,
PELOUSES
AÉROHALINES

L'appel à projets SfN 2019-2023

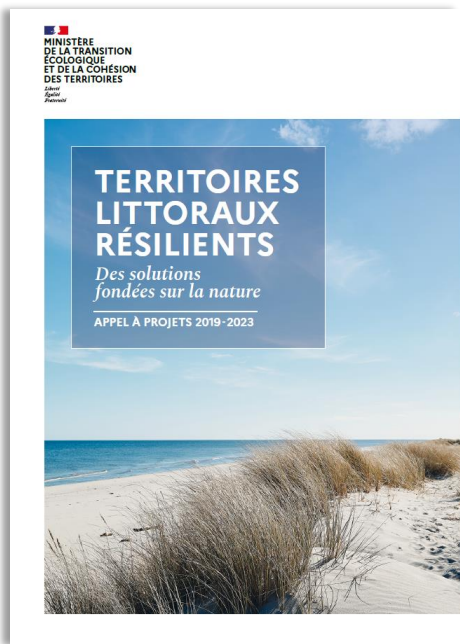


9 projets soutenus



L'appel à projets SfN 2019-2023

Le recueil des 9 projets réalisés – L'exemple du Grau-du-Roi



TERRITOIRES LITTORAUX RÉSILIENTS
 DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

Le Grau-du-Roi

RENFORCEMENT DU CORDON DUNAIRE

LE TERRITOIRE
 La commune du Grau-du-Roi (8 500 habitants) abrite un patrimoine naturel emblématique de la Camargue. Ses zones humides bénéficient d'une reconnaissance internationale qui attirent de nombreux visiteurs chaque année. Le projet se situe sur le secteur des baronnets, à proximité de la plage de Espiguettes. Répondant quotidiennement par plus de 7 000 personnes durant la saison estivale, le site des baronnets constitue un milieu exceptionnel car tous les stades dunaires sont présents, de la dune mobile embryonnaire à la dune à pin pignon.

LES ENJEUX
 La commune présente un secteur en accretion, se traduisant par une accumulation de sable, et deux secteurs en érosion incluant Les Baronnets. La diminution de la largeur de la plage, estimée à plus de 25 mètres par an, est accentuée par des épis situés en amont de la dune littorale qui retiennent une partie du sable. La structure du cordon dunaire est également fragilisée par un chemin créé pour les véhicules. Pour prévenir les risques de brèche et d'intrusion marine qui menacent les enjeux écologiques et socio-économiques situés en zone rétro-littorale, le projet a visé à renforcer ce cordon de première ligne sur une centaine de mètres et à lever le cordon de seconde ligne créé en 2016.

LES SOLUTIONS

- Recharger en sable la dune et installer des dispositifs de protection (ganivelles, paillage)
- Fermer l'accès emprunté par les véhicules et réduire l'emprise de l'aire de stationnement
- Éliminer les espèces végétales invasives et introduire des espèces locales adaptées
- Sensibiliser le public au fonctionnement du site par l'installation de panneaux d'information et d'une plateforme d'observation

PORTES DE PROJET
 Syndicat mixte interrégional d'aménagement des épis de delta du Rhône et de la mer - SYMADREM

TERRITOIRES LITTORAUX RÉSILIENTS
 DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

TERRITOIRES LITTORAUX RÉSILIENTS
 DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

BÉNÉFICES DU PROJET
 Le rechargement en sable et le développement de végétation renforcent le cordon dunaire en agissant sur la largeur de 30 à 60 mètres sur un linéaire d'une centaine de mètres. Le risque d'intrusion marine est moins important, les activités économiques en zone rétro-littorale moins vulnérables. Le projet a également un impact positif sur la diversité écologique et la qualité paysagère du site.

SYNDICAT MIXTE INTERRÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT DES ÉPIS DE DELTA DU RHÔNE ET DE LA MER - SYMADREM (AGENT)
 Le résultat visé est vraiment réussi. Entre les travaux de rechargement le 31 mars et le retour sur le terrain le 11 mars 2023, le vent favorable a été favorable au comblerment de la zone d'érosion.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES
 L'acceptabilité sociale du projet

COMMUNE DU GRAU-DU-ROI (AGENT)
 En cas d'épisode climatique extrême aux baronnets, un 3^e rang de protection existe en rétro littoral, composé d'une bande sable délimitée par une dune boisée. Cette possibilité de repli, déjà identifiée en 2015, avait pu être choisie au moment où la commune passait d'une méthode de gestion fixe à une gestion souple. Cependant, il était difficile de convaincre certains usagers, perturbés par un sentiment de perte de territoire.

SYNDICAT MIXTE DE CAMARGUE GAROISE - SMOG (AGENT)
 Ce site classé en zone Natura 2000 a également obtenu le label Grand Site de France pour sa valeur paysagère et le label Grand Site Occitanie pour le volet tourisme durable. Finais en contrepoint, le syndicat accompagne les collectivités pour prendre en compte des notions des paysages, les préconisations inscrites pour chacun des sites et pour faire face au millefeuille administratif local.

LAZARUS
 Les procédures administratives à respecter sur un site avec des classements, labels et protections multiples, les procédures administratives ont été nombreuses pour des travaux relativement modestes.

TERRITOIRES LITTORAUX RÉSILIENTS
 DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

FACTEURS DE RÉUSSITE
 L'adaptation du projet aux réalités du terrain

SYNDICAT MIXTE DE CAMARGUE GAROISE - SMOG (AGENT)
 Les diverses recommandations ont permis de décaler de quelques mètres plus proches de la mer la zone de prélèvement de sable identifiée au départ. Cette zone se situait sur une zone d'habitat communautaire composée de végétations de dunes nomades (dunes mobiles embryonnaires, premier stade de formation du cordon dunaire) au sein d'une friche eucalyptaire. La préformation de chaque stade dunaire est essentielle pour la pérennité de ce paysage.

SYMADREM (AGENT)
 Le paillage de roseaux installément prévu pour renforcer le pas de franchissement a été déplacé sur le flanc de dune côté parking pour maintenir le sable et favoriser l'enracinement des plantes pionnières de dune. In effect, en se dégradant, ce paillage enrichit le sol et conserve l'humidité. Afin de piéger plus de sable, renforcer le cordon en largeur et faciliter la repousse de végétation grâce à la décompactation, l'ajoutement de la ligne de ganivelles a été modifiée et la table de parking décompactée dimensurée.

PERSPECTIVES
 Malgré les bénéfices apportés par le projet, notamment sur les risques d'érosion et de submersion, une inquiétude demeure : le taux de salinité dans le sol qui menace directement les activités agricoles en zone rétro littorale.

COMMUNE DU GRAU-DU-ROI (ÉLU)
 Notre préoccupation porte sur l'ajoutement du tiers de sol dans le sol et les lapins, avec des conséquences sur l'équilibre de la biodiversité et des milieux agricoles et récréatifs en zone rétro littorale. En travail avec l'Institut national de recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement et l'Institut Français du vin sur des plants de vigne plus résistants au sel, sur le réajustage du trou ou sortie de stations d'épuration pour l'assainissement des effluents et contre l'augmentation du sel dans nos canaux. Par ailleurs, un contrat de paysage a été établi sur la commune permettant d'ouvrir le paysage, de maintenir l'équilibre des écosystèmes en réduisant les coûts d'entretien et de produire une alimentation locale en circuit court.

SYMADREM (AGENT)
 Dans le Gard, un observatoire de la salinité des sols a été créé avec la mise en place de capteurs sur le terrain. Pour évaluer l'efficacité, une extension de cette démarche sera nécessaire à l'échelle de la Camargue.

L'appel à projets SfN 2024-2029

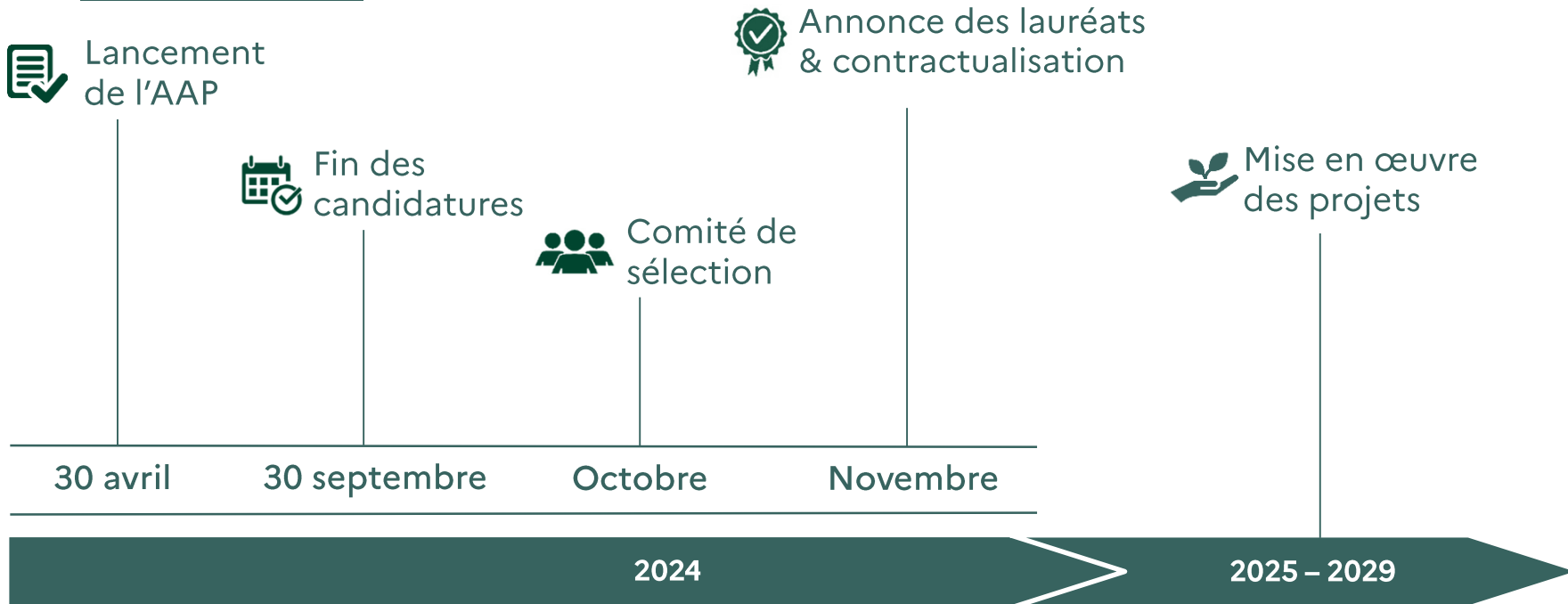
Objectifs de l'appel à projets

- ▶ Soutenir le **déploiement de projets SfN**, en cohérence avec les stratégies de gestion de la bande côtière
- ▶ Favoriser la **montée en compétences des collectivités** littorales sur le portage et l'ingénierie de projets SfN
- ▶ Evaluer et valoriser les **capacités des SfN à atténuer l'érosion côtière** et à produire des co-bénéfices



L'appel à projets SfN 2024-2029

Calendrier



AAP 2024 – 2029

Objectifs des projets

Atténuer les
impacts liés à
l'érosion



Préserver la
biodiversité
Protéger, gérer ou
restaurer des
écosystèmes littoraux



Rechercher
d'autres co-
bénéfices
sociétaux



AAP 2024 – 2029

Types d'actions ciblés

**Préservation
d'écosystèmes
d'interface terre-
mer fonctionnels**

*Récifs coralliens,
mangroves, plages et avant-
plages, cordons dunaires...*



**Gestion des
milieux et des
pressions sur les
écosystèmes**

*Gestion des activités
humaines, gestion de la
fréquentation...*



**Restauration ou
(re)création
d'écosystèmes**

*Plantation,
dépoldérisation,
démantèlement
d'ouvrages, suppression ou
relocalisation
d'infrastructures...*



Le séminaire national SfN

Solutions fondées sur la nature
en zones littorales



Séminaire national
Mercredi 29 mai 2024



Table-ronde 1 / Gouvernance et acceptation sociale



Si les experts et un nombre croissant de décideurs publics sont désormais convaincus de la pertinence des SfN pour adapter le littoral au changement climatique, beaucoup reste à faire pour **emporter l'adhésion des populations locales et de certains élus** lorsque de tels projets sont envisagés.

Une étude, réalisée dans le cadre d'un partenariat entre le CEREMA et l'Association nationale des élus du littoral (ANEL), confirme que la façon d'organiser la **gouvernance de ces projets est déterminante dans leur réussite**. Il importe pour cela de **définir très précèlement l'échelle du projet (son périmètre et les acteurs impliqués), de favoriser la participation et d'organiser clairement la prise de décision et, à toutes les étapes du projet, d'informer et d'expliquer les choix et les actions menées**.

Dans la commune de Bidart (Pyrénées Atlantiques), la **renaturation de la plage d'Erretegia** a conduit une pluralité d'acteurs à collaborer en amont du projet : la commune, la communauté d'agglomération, le conseil départemental (propriétaire du site), la Région Nouvelle-Aquitaine, les services de l'État (Direction départementale des territoires et de la mer, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), le Groupement d'intérêt public - GIP Nouvelle-Aquitaine, et les représentants d'usagers. Ce site, désormais espace naturel sensible départemental, était promis à l'urbanisation au début du siècle. Les vagues ont dû être transformées, les aductions retirées et le poste de secours déplacé. Ces travaux ont fait l'objet d'explications tout au long du processus afin d'accompagner son appropriation.



Découvrez le projet de renaturation de la plage d'Erretegia (Bidart) en vidéo.

De la même façon, à Fermanville (Manche), la **restauration de la zone humide et du cordon dunaire du site de Fréval** (propriété du Conservatoire du littoral), décidée pour faire face à l'érosion côtière responsable notamment de la dégradation du sentier littoral, a mobilisé les élus, pour rester à l'écoute des attentes et des besoins de la population.

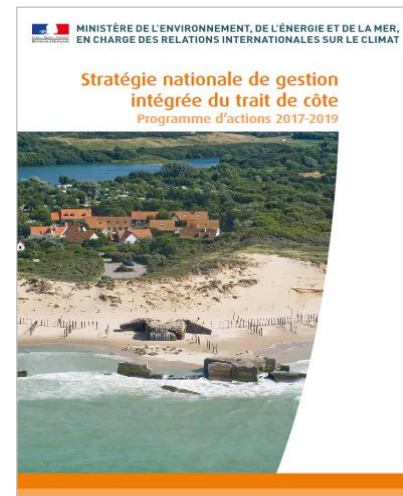
3

Synthèse 4 pages

- Le séminaire du 29 mai 2024 a réuni collectivités littorales, représentants de l'État, opérateurs et porteurs de projets, en présentiel et en distanciel.
- Sont disponibles sur le site du RNOTC :
- La synthèse du séminaire
 - Le replay par grandes séquences
 - tous les diaporamas et vidéos des interventions.

3 - La Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte - SNGITC

- Actualisation de la SNGITC en cours
- Maintien de la structure de la stratégie précédente en 5 axes
- Enrichissement de la stratégie par les travaux menés dans le cadre de la Feuille de route des opérateurs
- Attente de la relance du Comité national du trait de côte (CNTC).



3 - La Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte - SNGITC

Les 5 grands axes de la SNGITC

- **Principes communs et recommandations stratégiques**
- **Axe A** : Développer et partager la connaissance du trait de côte
- **Axe B** : Elaborer et mettre en œuvre des stratégies territoriales partagées
- **Axe C** : Développer les démarches d'adaptation pour réduire la vulnérabilité, restaurer la biodiversité et faciliter la recomposition spatiale
- **Axe D** : Modalités d'interventions financières
- **Axe transversal** : Communiquer, sensibiliser et former aux enjeux du trait de côte.



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT
ET DE LA PRÉVENTION
DES RISQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci de votre attention

